

RAPPORT ANNUEL
2017-2018





The Annual Report of the National Circus School is published in English as well.
www.ecolenationaledecirque.ca/en/school/documentation or contact us : info@enc.qc.ca

Crédits : Rapport annuel de l'École nationale de cirque 2017-2018 / Coordination : Christophe Rousseau | Traduction : Susan Kelly
Photos : Roland Lorente, Valérie Remise, Jean-Charles Labarre, Alex Legault, Sylvie-Anne Paré / Conception graphique : www.spinprod.com

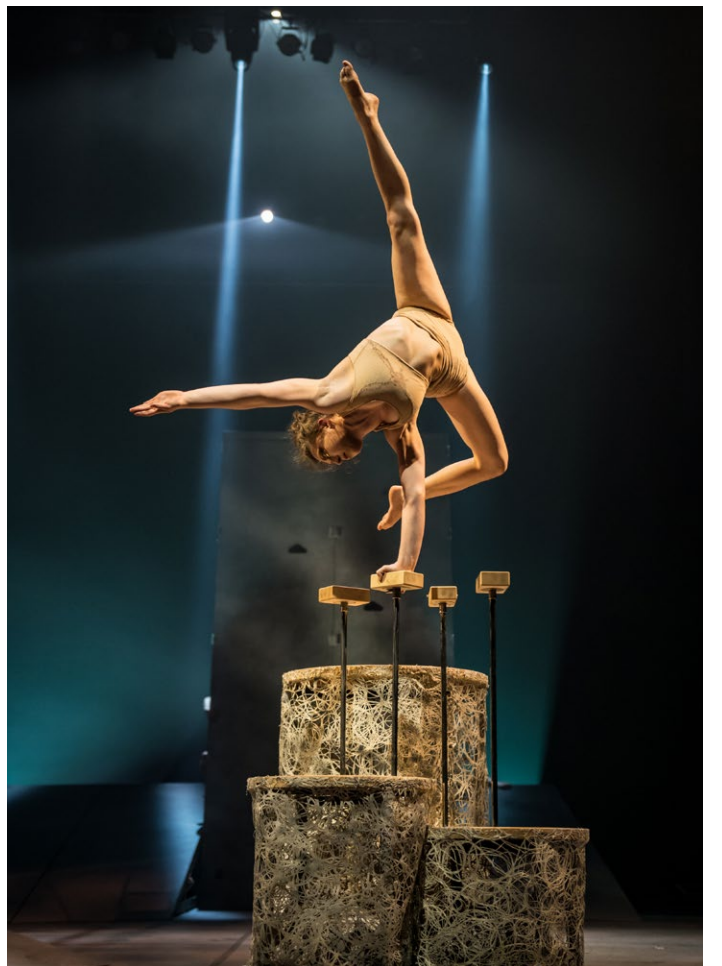


TABLE DES MATIÈRES

5	Mission
6	Conseils d'administration, comités et équipe de direction
7	Gouvernements, organismes subventionnaires et associatifs
8	Message de la présidente de l'École et du président de la Fondation
10	Rapport du directeur général
14	Programmes
15	Élèves et étudiants par programme
15	Candidatures et admissions 2017-2018
16	Promotion 2018 de la formation supérieure des artistes de cirque
17	Promotion 2018 de la formation en pédagogie des arts du cirque
19	États financiers audités 2017-2018
36	Rapport de la Fondation de l'École nationale de cirque
37	Sources de contributions à la collecte de fonds 2017-2018
38	Donateurs de la collecte de fonds 2017-2018
39	Allocation de la contribution versée à l'École nationale de cirque
40	Programme de bourses
41	États financiers audités 2017-2018 de la Fondation





I MISSION

D'envergure internationale, l'École nationale de cirque (ÉNC) est une institution dédiée à la formation d'artistes professionnels, de pédagogues, de créateurs et d'artisans en arts du cirque. L'ÉNC se consacre également à la recherche et à l'innovation ainsi qu'à l'acquisition, la préservation et la mise en valeur de ressources documentaires en arts du cirque.

L'École accueille plus de 150 étudiants de 8 provinces canadiennes et 25 nationalités. Depuis sa fondation en 1981, l'École nationale de cirque joue un rôle crucial en matière de développement des arts du cirque au pays et ailleurs dans le monde. L'École a formé près de cinq cents artistes de cirque et plus d'une centaine d'enseignants en arts du cirque. Précurseur du renouveau du cirque au Canada et en Amérique du Nord, l'École a contribué à l'émergence de plusieurs compagnies de cirque phare comme le Cirque du Soleil, le Cirque Éloize et Les 7 doigts de la main. Depuis longtemps l'une des références mondiales dans l'enseignement des disciplines circassiennes, l'École est désormais reconnue comme un centre international de recherche dans le champ des arts du cirque. Elle est plus que jamais un foyer d'innovation où des interprètes-créateurs, des concepteurs et des pédagogues se révèlent et s'épanouissent, stimulant la diversité des esthétiques et des formes du cirque.

CONSEILS D'ADMINISTRATION¹

École nationale de cirque
et Fondation de l'École nationale de cirque

Sébastien Guénette,
Directeur général - contentieux
Directeur général – Litiges et conformité
JTI-MACDONALD CORP.

Catherine Laurin, **Vice-présidente**
Gestionnaire de portefeuille,
conseillère en placements
ANDERSON LAURIN GESTION DE PLACEMENT,
BMO NESBITT BURNS

Suzanne Bertrand, **Trésorière**
Directrice financière
RODEO FX

Sylvie Bovet, **Secrétaire**
Vice-présidente
FRANSYLVAL INC

MEMBRES

Claude Bédard
Vice-président
GESTION D'ACTIFS BURGUNDY

Jocelyn Côté
Chef des affaires juridiques
CIRQUE DU SOLEIL

Oana Frumosu
Vice-présidente et directrice générale
division crédit
BANQUE TD

Christian Jolivet
Premier vice-président, Affaires d'entreprise,
chef des affaires juridiques et secrétaire
COGECO

Éric Langlois
Directeur général
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Kristian Manchester
Directeur de création exécutif
SID LEE

Lidia Minicucci
Architecte
MINICUCCI ARCHITECTE

Karine Opasinki
Représentante des parents
cirque-études secondaires

Carol O'Sullivan
Designer

Sarah Poole
Enseignante, représentante des employés
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Karl Tabbakh
Associé directeur, région du Québec
McCARTHY TÊTREAU

James Tanabe
Consultant

Comité exécutif

Suzanne Bertrand
Sylvie Bovet
Sébastien Guénette
Catherine Laurin
Éric Langlois

Comité des finances

Suzanne Bertrand
Claude Bédard
Oana Frumosu
Éric Langlois
Catherine Laurin

Comité des bourses

Sylvie Bovet
Hélène Dufresne²
Sébastien Guénette
Éric Langlois
Charles Vilaisak²

Comité des investissements

Suzanne Bertrand
Oana Frumosu
Éric Langlois
Catherine Laurin

Comité de collecte de fonds

Claude Bédard
Sylvie Bovet
Karl Tabbakh

MEMBRE SORTANT

Isabelle Garneau

¹ Membres élus à l'assemblée générale annuelle du 5 octobre 2018

² Membres invités

ÉQUIPE DE DIRECTION¹

Éric Langlois
Directeur général

Daniela Arendasova
Directrice des études

Howard Richard
Directeur de la création

Martine Veillette
Directrice administrative

Christine Thibaut
Directrice des services techniques
et de production

Christophe Rousseau
Directeur du marketing et
du développement

Patrice Aubertin
Directeur - Centre de recherche,
d'innovation et de transfert en arts
du cirque (CRITAC)
Titulaire de la Chaire de recherche
industrielle dans les collèges du CRSH
en arts du cirque

¹ Équipe de direction au 1^{er} septembre 2018



GOUVERNEMENTS ET ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES

L'École nationale de cirque bénéficie du soutien financier du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre du Programme d'aide au fonctionnement pour les organismes de formation supérieure en arts, de même que du ministère du Patrimoine canadien via le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts et le Fonds du Canada pour l'investissement en culture.

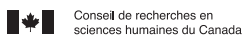
L'École est également agréée aux fins de subventions par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec.

Dans le cadre de ses activités de recherche, l'École par l'entremise du CRITAC, le Centre de recherche, d'innovation et de transfert en arts du cirque, bénéficie de subventions du Conseil de Recherche en sciences humaines et du Conseil de Recherche en sciences et génie du Canada ainsi que de subventions du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, du ministère de l'Économie et de l'Innovation ainsi que du Fonds de recherche Société et culture du Québec.

ORGANISMES ASSOCIATIFS

L'École nationale de cirque est membre des organismes suivants :

- TOHU et la Cité des arts du cirque
- En Piste - Regroupement national des arts du cirque
- ADÉSAM - Association des écoles supérieures d'art de Montréal
- FÉDEC - Fédération européenne des écoles de cirque professionnelles
- FEPP - Fédération des établissements d'enseignement privés
- ACPQ - Association des collèges privés du Québec
- ACQ - Association des camps du Québec







MOT DU PRÉSIDENT DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE ET DE SA FONDATION

C'est avec fébrilité que j'ai accepté la présidence du Conseil d'administration de l'École à l'automne 2017 à l'invitation des présidents sortants des conseils de l'École et de la Fondation, Lili DeGrandpré et David McAusland. Deux personnalités remarquables qui auront présidé pendant plus d'une décennie à la conduite de l'ÉNC et de sa Fondation. Ils nous laissent en héritage une institution reconnue internationalement comme cheffe de file dans le secteur des arts du cirque, une ressource phare pour la communauté circassienne. Les professionnels qui ont été formés à l'École, qu'ils soient artistes, créateurs, chercheurs ou enseignants, portent un engagement pour l'excellence et l'innovation partout sur la planète, un engagement instillé par nous, chez nous!

Au moment où j'amorçais la présidence de l'École, le conseil d'administration accueillait de nombreux nouveaux d'administrateurs. Des individus dont les profils professionnels et personnels viennent compléter d'une façon remarquable l'expertise recherchée pour un conseil d'une institution de grande envergure. Je salue et remercie pour leurs contributions enthousiastes : Suzanne Bertrand, Jocelyn Côté, Oana Frumosu, Christian Jolivet, Kristian Manchester, Lidia Minicucci, Karine Opasinski, Karl Tabback et James Tanabe. Je lève mon chapeau à Lili et David qui ont su avec autant de flair, recruter ces merveilleux talents. Je tiens aussi à remercier chaleureusement Catherine Laurin, Sylvie Bovet, Claude Bédard, Carol O'Sullivan et Sarah Poole, qui font également partie de l'aventure depuis nombre d'années. L'École doit beaucoup à leur implication, leur intelligence, leur générosité et leur dévouement.

Avec cet héritage et de nouvelles assises solides, nous sommes inspirés à donner une nouvelle impulsion à notre institution et définir la place qu'elle occupera dans les années à venir. Ainsi, nous avons mandaté l'équipe de direction de l'École pour produire un nouveau plan stratégique qui a été entériné par le Conseil d'administration en décembre 2017. Ce plan vient en réponse à l'environnement externe en pleine mouvance avec l'émergence de nouvelles formes de création et diffusions, de nouvelles compagnies de cirque et d'écoles qui naissent ou progressent sur tous les continents. Nos efforts au cours du prochain quinquennat porteront sur l'enrichissement de la polyvalence de nos diplômés, le développement de notre corps enseignant, la mise en œuvre de nouveaux services de formation en pédagogie tout comme en formation disciplinaire à l'intention des artistes et créateurs ainsi que l'accroissement du financement privé.

Le recrutement des clientèles pour les programmes de formation doit demeurer constamment en phase avec la diversité artistique, culturelle et économique de la société. Nous devons donc travailler sans relâche pour demeurer attractif auprès de candidats de haut niveau qui sont sollicités par un bassin grandissant d'institutions. Il nous faut aussi poursuivre l'amélioration de l'offre de services éducatifs même si la nôtre occupe une place de choix à l'échelle mondiale. La diversification de l'offre de formation est commandée par la soif de dépassement de nos jeunes talents, celle des artistes actuels et des enseignants confrontés au rythme effréné exercé par la quête de la nouveauté.

Très heureusement, l'ÉNC peut compter sur une équipe de gestionnaires, de pédagogues, de créateurs et d'administra-

teurs chevronnés aptes à mener à bien cet important chantier. Pôle exceptionnel de ressources, véritable centre d'expertise circassien, notre institution misera sur l'innovation, la recherche et la création et tirera profit des florissantes activités de son Centre de recherche, d'innovation et de transfert en art du cirque (CRITAC) qui ne cesse de grandir et de nourrir notre institution et le secteur.

Je suis enchanté de faire état du très important mandat qui nous a été confié par le gouvernement du Québec, celui du soutien du milieu de la formation en art du cirque au développement de la pratique cirque de loisir et préparatoire. Ce projet vise à doter notre réseau de cadres réglementaires quant aux programmes d'apprentissage, la certification du personnel enseignant et des lieux de pratique, mais également à l'animation du milieu ainsi que la promotion et la défense du secteur. Nous faisons le pari, avec le concours des forces vives de la formation au Québec, d'accroître la qualité, la diversité et la richesse de la pratique du cirque de loisir et préparatoire sur l'ensemble du territoire québécois.

La gestion financière de l'École a toujours été saine et les résultats décrits dans ce rapport ne font pas exception. Afin de poursuivre notre développement et d'assurer le maintien de l'excellence dans nos nouveaux projets, il faudra pérenniser un financement autonome à la hauteur de nos activités. Le développement de nouvelles sources de financement est crucial pour notre futur. Des chantiers ont été amorcés pour valoriser nos activités auprès de corporations et autres partenaires. A cet effet, nous remercions ceux qui ont tracé et continuent à tracer la voie, les multiples donateurs individuels, mécènes et les compagnies qui d'année en année appuient la Fondation de l'École dans sa mission de soutenir les services si importants à notre institution.

Nous remercions pour leur engagement soutenu et inestimable le ministère de la Culture et des Communications du Québec, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, Patrimoine canadien, le Conseil de recherches en sciences humaines et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, le Fonds de recherche du Québec – Société et Culture et le Fonds de recherche du Québec – Santé.

Le mérite et la renommée d'une école comme la nôtre passe par son personnel, les enseignants en premier lieu qui garantissent un savoir-faire exceptionnel et envié de par le monde. Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier chacun d'entre eux car ils permettent à tous de grandir, d'évoluer, de créer et définir chaque jour le cirque de demain.

Comme à chaque année, conformément à la loi québécoise sur le ministère du Conseil exécutif, nous certifions que les conseils d'administration de l'École et la Fondation n'ont constaté aucune situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts dans laquelle un de leurs membres se serait placé au cours de l'exercice 2017-2018.

Sébastien Guénette



RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Notre institution est considérée aujourd'hui comme un pôle d'expertise exceptionnel dans l'enseignement, la création, la recherche et l'innovation en arts du cirque. Nos actions sont mues par l'acte de transmission des connaissances et du savoir-faire, elles s'inscrivent au cœur de notre mission.

Véritable pépinière de talents, l'École nationale de cirque a développé un cycle de formation intégré et performant dont la formation supérieure d'artiste est reconnue comme l'une des meilleures à l'échelle internationale. Les témoignages d'experts et l'employabilité de nos artistes diplômés nous le prouvent année après année. Aussi, les enseignants que nous formons sont les nouveaux pédagogues experts qui sèment et stimulent la passion du cirque ici et à l'étranger. Ces nouvelles générations de circassiens exceptionnels sont tous passionnés par la transmission de la pratique des arts du cirque et son évolution.

Ces fondements constituent la base de l'ADN de l'École, ce sont les pierres d'assise sur lesquelles repose notre évolution. Fruit d'importantes consultations et réflexions, l'École s'est dotée d'un nouveau plan stratégique adopté par le Conseil d'administration en décembre 2017. Ce plan stratégique 2018-2023 s'appuie sur les opportunités et les défis recensés auprès de nos enseignants, du personnel et des acteurs prédominants de notre secteur au pays et à l'international ainsi que sur notre vision de l'évolution du cirque pour les années à venir. Au cours du prochain quinquennat, l'ÉNC se donne comme mandat de diversifier les profils des étudiants en arts du cirque tant sur les plans artistiques que techniques ; de soutenir le développement de la formation préparatoire en arts du cirque au pays ; d'accroître les partenariats avec des institutions de formation supérieure à l'international afin de stimuler les échanges étudiants et enrichir le parcours des apprenants ; de consolider son statut de pôle mondial d'innovation et de connaissances en arts du cirque ; de développer et de recruter la relève de talents du personnel et des pédagogues dont les meilleurs maîtres dans chaque discipline et finalement d'initier de nouveaux services de formation en adéquation avec le marché de l'emploi tout en poursuivant le développement de ses capacités de collecte de fonds.

Nous suivons l'évolution des artistes et des pédagogues que nous formons. D'une part, les grandes comme les plus petites compagnies de cirque ont de multiples besoins d'artistes et de créateurs tout en se devant d'innover. D'autre part, les pédagogues, les écoles et les lieux de formation ont soif de connaissances et d'expertises. Notre institution développe des projets de collaborations et d'échanges afin de contribuer à accroître la place du cirque dans la société et sur le territoire.

Parmi les leviers de développement de notre l'École, le Centre de recherche, d'innovation et de transfert en arts du cirque (CRITAC) renforce la position de notre institution comme un épicerie des connaissances et du savoir-faire en arts du cirque. La bibliothèque est, quant à elle, vouée à la conservation et la diffusion les

connaissances. Elle est un lieu d'échanges et de références essentielles aux experts et amateurs des arts du cirque.

Les 19 diplômés de la cohorte 2018 de la formation supérieure ont présenté au printemps le fruit de leurs apprentissages et de leur savoir-faire. L'accueil pour les spectacles annuels à la fin de l'année à la TOHU demeure toujours impressionnant alors que ce sont plus de 15 000 spectateurs qui ont assisté aux spectacles sapience et Barok XXI, des œuvres signées respectivement par les metteurs en piste Anthony Venisse (diplômé 2000) et Peter James. La création et l'exécution de ces œuvres circassiennes constituent l'exercice pédagogique ultime, l'occasion permettant aux étudiants d'utiliser, dans un contexte professionnel, les codes et le vocabulaire acrobatique acquis afin de démontrer leur haute maîtrise artistique et disciplinaire.

Pour ses activités de recrutement, l'École continue de silloner le pays avec la Tournée nationale de présélection. D'un océan à l'autre, 12 villes sont visitées, de St-John's Terre-Neuve jusqu'à Vancouver en Colombie-Britannique, ce circuit automnal a mené nos enseignants à rencontrer et évaluer 240 jeunes. Alors que les auditions de Paris, Toronto, Vancouver et Montréal qui se déroulaient en janvier et février ont permis de former de nouvelles cohortes de futurs artistes de niveau préparatoire, secondaire et collégial.

Les candidats étrangers sont toujours aussi nombreux et leur provenance tout autant diversifiée. Ainsi, dans la dernière année, on dénombrait 25 pays dont étaient issus nos étudiants. Le cycle de formation pour le volet préparatoire et cirque-études secondaires a permis de former, cette année encore, un bon nombre d'élèves. Par ailleurs, le volume de jeunes canadiens voulant s'inscrire à la formation en arts du cirque demeure trop faible compte tenu des places disponibles. Le programme préparatoire comptait 24 élèves alors que celui du Cirque-études secondaires se trouve en baisse avec un total de 22 jeunes. La formation supérieure demeure stable 72 étudiants répartis sur les trois années et en plus 15 inscrits en mise à niveau.

Pour le programme préparatoire, nous avons ajouté les 13-17 ans au groupe des 9-12 ans déjà existant. Cette mesure de transition vise à attirer plus d'adolescents vers la formation intensive du cirque-études secondaires, compte tenu que l'École n'atteint pas sa pleine capacité de jeunes talents pour ce cycle de formation. La qualité de ce programme pour la préparation à la formation supérieure donne des résultats probants. Chaque année, les 6 à 8 candidats diplômés qui en sont issus poursuivent leur formation supérieure au sein de notre institution. Aucune autre porte d'entrée n'est plus optimale pour l'École. C'est pourquoi nous souhaitons voir plus de programmes similaires s'implanter sur le territoire.

À cet effet, en juin 2018, l'ÉNC se voyait confiée le mandat de *Développer la filière cirque en formation loisir et préparatoire au*

Québec. Cette nouvelle responsabilité pour l'ENC s'accompagne d'une subvention de 1 million de dollars pour réaliser le projet d'ici 2022. Nous félicitons le gouvernement du Québec d'avoir répondu à notre demande, appuyé par nos alliés du milieu de l'enseignement du cirque au Québec et du Regroupement national des arts du cirque, En Piste. Au cours des quatre prochaines années, l'École s'affaira à structurer, développer et valoriser le cirque au Québec par la filière du cirque de loisir et de niveau préparatoire, ce qui inclut la mise en place et la reconnaissance d'un programme national de cirque-étude. Les enjeux du développement de la filière cirque loisir sont multiples : la reconnaissance du cirque, les normes de sécurité, la certification et la formation des enseignants, l'offre de ressources et la mise en réseau des partenaires pour stimuler la pratique du cirque chez les jeunes partout sur le territoire.

Nous nous devons également de souligner le succès soutenu que connaît nos programmes de formation en pédagogie du cirque. Cette année, ce sont 55 étudiants qui ont suivi la formation instructeur et formateur, une hausse de 25% par rapport à l'année précédente. La grande part de cet engouement va principalement à la formation d'instructeur en arts du cirque dans son format en ligne. L'École offre maintenant trois sessions par année en français ou en anglais. Les résultats 2018 confirment l'engouement pour cette formation, conformément au plan stratégique, nous

mettrons en place un plan de développement à l'international au cours de la prochaine année afin que s'implante la version en ligne de la formation *formateur en arts du cirque*.

Les activités de recherche consolident la vocation pédagogique initiale de l'École par des projets de recherche appliquée et d'innovation sociale, notamment par la création d'alliances stratégiques au Canada et à l'international et par l'importance de sa capacité interne de recherche en misant sur la participation de ses étudiants, enseignants et membres du personnel. L'année 2017-2018 marquait le début du deuxième cycle de 5 ans d'activités du CRITAC (le Centre de recherche, d'innovation et de transfert en arts du cirque) et de sa chaire de recherche industrielle par le soutien du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). Cette même année marquait la dernière année d'un projet d'innovation sociale de trois ans favorisant l'implantation d'activités cirque dans quatre provinces canadiennes.

Les projets de recherche, d'innovation et de transfert pendant la dernière année furent variés : optimisation de la formation des artistes de cirque; dramaturgie du corps, de l'objet et de l'interdisciplinarité dans le cirque québécois contemporain; l'initiation des enfants à la pratique des arts du cirque et ses effets sur la littératie physique, la créativité et la résilience.



DISTINCTIONS DES ANCIENS DE L'ÉCOLE

Alexandra Royer, Éric Bates et Tristan Nielsen (Diplomés 2011)

Médaille d'argent, Prix du public
39^e Festival Mondial du Cirque de Demain, Paris,
France – (Trio de barre russe)

Julius Bitterling et César Mispelon (Diplomés 2017)

Médaille de bronze et Prix du Moulin Rouge
39^e Festival Mondial du Cirque de Demain, Paris,
France – (main à main)

Tristan Nielsen (Diplômé 2011) et sa partenaire Ève Bigel

Médaille de bronze
39^e Festival Mondial du Cirque de Demain, Paris,
France – (main à main)

Mélanie Dupuis et Alexander Taylor (Diplômés 2016)

Prix spécial du Jury
39^e Festival Mondial du Cirque de Demain, Paris,
France – (Duo trapèze fixe)

Arata Urawa (Stagiaire 2016)

Médaille de bronze et Prix du Lido de Paris
39^e Festival Mondial du Cirque de Demain, Paris,
France – (Diabolo)

Jeannot Pinchaud (diplômé 1992)

Chevalier de l'ordre national du Québec
Président et fondateur du Cirque Éloize plus
prestigieuse reconnaissance décernée
par le gouvernement du Québec

Jérémy Vitupier & Antonin Wicky (diplômés 2015)

Médaille de Bronze et Prix Young Star Festival Young
Stage (duo de clown)

Antonia Dolhaine (2016)

Prix GOP Variété Festival Young Stage (Tissu)

Nicolas Provot (2016)

Prix Circus Monti Festival Young Stage (Échelle)

Plusieurs projets d'innovation portant sur l'optimisation des appareils ont eu cours en collaboration avec des compagnies circassiennes : balançoire russe, chaises acrobatiques, fil de fer autoportant, cadre coréen. Aussi, la modélisation mathématique d'une planche sautoir et le développement d'une base rotative pour une planche sautoir; le développement d'un appareil scénographique acrobatique; l'évaluation des risques dans les systèmes de sécurité de type « coulisseaux » dans la pratique des sangles aériennes et finalement, l'étude de preuve de concept pour quatre projets acrobatiques portés par les étudiants ont mobilisé l'équipe de chercheurs du CRITAC.

Le CRITAC aura permis plusieurs activités de transfert de connaissances dont notamment une présentation par son directeur, Patrice Aubertin, sur l'innovation dans le cadre des journées de réflexion sur les arts et la santé du Centre national de danse thérapie. Il a présidé également la conférence « Favoriser l'accès et le partage par la création d'un observatoire » de l'Association pour la recherche au collégial dans le cadre du congrès annuel de l'ACFAS. Anna-Karyna Barlati, responsable de la bibliothèque de l'ÉNC et enseignante, a présenté une conférence lors de cet événement sur la mise en place du réseau international des chercheurs en arts du cirque. Trois autres activités de transfert de connaissances à travers le Canada portant sur le projet d'implantation d'activités cirque dans les écoles primaires et secondaires ont également eu lieu. Sarah Poole enseignante des techniques aériennes et chercheure à l'ÉNC ainsi que Patrice Aubertin ont pris part à la discussion sur la gestion du risque en cirque à l'émission radiophonique « Médium large » sur les ondes de Radio-Canada.

L'ÉNC se distingue par la qualité des services qu'elle offre à ses étudiants. La diversité et le professionnalisme de ces services ont un impact significatif sur le développement de nos futurs artistes.

Les services de santé, en partenariat avec le collège Kinéconcept, ont permis d'offrir 700 traitements de massothérapie sportive. De plus, nos étudiants ont bénéficié en moyenne de 30 traitements de physiothérapie au cours de l'année, soit une hausse de 20%.

Cette année, l'École s'est adjoint les services d'un médecin-urgentologue et docteur en psychologie à raison d'une journée par mois. Les étudiants aux prises avec des blessures sévères ou complexes auront bénéficié d'une prise en charge accélérée contribuant à un retour plus rapide à l'entraînement. De plus, une travailleuse sociale aura accordé 169 accompagnements de consultation psycho-social et offert une dizaine d'ateliers de groupe autour de la santé mentale et de la prévention du suicide.

La bibliothèque, ouverte au public, a enregistré 15 300 visites et dénombrait 330 visiteurs externes parmi ses utilisateurs. Près de 1950 emprunts de documents ont été réalisés, soit 26 % d'augmentation en 2017-2018. De concert avec le CRITAC, sept conférences sous forme de panels, rencontres et discussions ont eu lieu à la bibliothèque. Soulignons le lancement de l'ouvrage « Cirque Global : Québec's Expanding Circus Boundaries » sous la direction d'un enseignant de l'École et professeur à l'Université Concordia Louis Patrick Leroux et Charles Batson (Union College). Mentionnons la contribution d'Anna-Karyna Barlati, la responsable de la bibliothèque, qui aura réalisé le glossaire terminologique illustré des disciplines de cirque et leurs définitions édité par la Librairie Port de Tête.



À la fin de l'année 2017-2018, l'École a signé une entente avec un nouveau fournisseur alimentaire afin d'assurer un service de restauration santé et abordable. La résidence continue d'offrir un environnement sécuritaire et confortable, ce sont plus de 109 jeunes en provenance de partout au Canada et ailleurs dans le monde qui en auront bénéficié, soit lors du camp d'été intensif ou en cours d'année scolaire.

L'année 2018 marquera l'histoire sur le plan de la création à l'École. Son directeur de création des 13 dernières années, Howard Richard, a annoncé son départ et passera le flambeau au cours de l'automne 2018. Howard a développé une fine compréhension du langage du corps circassien. Il a contribué d'une façon exceptionnelle à stimuler l'audace et le développement des esthétiques du cirque. Aussi, Howard aura été le principal artisan de la conception et la mise en oeuvre du programme de formation de mise en piste. Autre figure importante de l'enseignement à l'École, André St-Jean a décidé de tirer sa révérence après plus de 20 ans d'enseignement. Les contributions d'André ont été importantes dans la mise en place des programmes de formation d'enseignant en arts du cirque et à titre de maître en enseignement des disciplines de roue allemande, planche coréenne et barre russe. Heureusement, bien que nous perdons deux grands collègues, André et Howard resteront des collaborateurs de l'École.

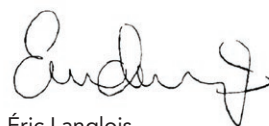
Je souhaite exprimer toute mon appréciation pour le soutien accordé par nos administrateurs au conseil d'administration. De nombreux membres dynamiques et talentueux se sont joints en 2017-2018 au conseil sous la présidence de Sébastien Guénette assurant une gouvernance rigoureuse et engagée.



L'exercice financier 2017-2018 ce sera soldé à l'équilibre grâce aux efforts de gestion, mais avec l'aide d'un réinvestissement de la part de Patrimoine canadien qui aura accordé à notre institution une augmentation de sa subvention au fonctionnement faisant passer son soutien annuel à 1 M \$. Les revenus de sources autonomes et privées sont demeurés stables contribuant à 33 % des revenus d'opération.

La Fondation a versé à l'École plus de 549 000 \$, contribuant ainsi à la hauteur de 347 000 \$ au fonctionnement, 45 000 \$ pour les immobilisations et plus de 61 500 \$ en bourses d'études. Grâce à des revenus de placement à nouveau en hausse et les bénéfices tirés de ses activités annuelles de collecte de fonds, la Fondation aura été en mesure de soutenir l'École au fonctionnement et accorder une réponse adéquate aux demandes de bourses des étudiants.

Je saisis cette occasion pour féliciter les bénévoles du conseil d'administration, tout le personnel enseignant, créateurs, chercheurs, soignants, membres de l'équipe de soutien administratif, technique et de production ainsi que mes proches collaborateurs, tous profondément dévoués à la réussite des étudiants et aux services à la communauté circassienne. Sans leur engagement, leurs talents et leur créativité, l'année 2017-2018 n'aurait pu être couronnée d'aussi heureuses réussites!


Éric Langlois

I PROGRAMMES

FORMATION PRÉPARATOIRE - PFS

Ce programme s'adresse à des jeunes de 9 à 17 ans désirant pratiquer les arts du cirque de façon soutenue tout en poursuivant leurs études primaires ou secondaires dans un autre établissement d'enseignement. Il s'agit d'une formation parascolaire permettant de développer son plein potentiel pour se préparer à intégrer la formation Cirque-études secondaires ou la formation supérieure en arts du cirque.

À raison de 13 heures d'entraînement par semaine, les soirs et les fins de semaine, le programme mise sur une formation des disciplines de base des arts du cirque et de la scène ainsi que sur l'acquisition d'une solide préparation physique.

CIRQUE-ÉTUDES SECONDAIRES - CES

Le programme Cirque-études secondaires permet à des jeunes de 12 à 17 ans d'entreprendre une formation intensive en arts du cirque tout en poursuivant leurs études secondaires à l'École nationale de cirque. Ce programme à temps complet mène à l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec et prépare le candidat à la formation supérieure en arts du cirque.

Le programme comprend l'enseignement en français des matières scolaires du régime pédagogique secondaire québécois, une formation technique et artistique dans les disciplines de base des arts du cirque, en danse et en jeu théâtral.

FORMATION SUPÉRIEURE D'ARTISTE DE CIRQUE PROFESSIONNEL

Diplôme d'études collégiales en arts du cirque - DEC

Le programme de formation supérieure de niveau postsecondaire, d'une durée de trois ans, a pour but de former des artistes de cirque professionnels polyvalents, créateurs, capables d'interpréter des oeuvres de cirque de toutes formes. Le diplômé est apte à concevoir ses propres créations ou à participer activement à la démarche d'un créateur ou d'un collectif. Il est en mesure de bien gérer sa carrière, sa santé et sa sécurité. Ce programme combine la formation spécifique aux arts du cirque et la formation générale collégiale (MEES). Elle est sanctionnée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec qui décerne le diplôme d'études collégiales.

Diplôme d'études de l'École nationale de cirque - DEE

Ce programme est centré sur la formation spécifique aux arts du cirque et mène à l'obtention d'un diplôme d'études supérieures décerné par l'École nationale de cirque. Il est réservé aux étudiants internationaux ayant complété leur études secondaires ou l'équivalent, à l'exception des étudiants Français qui doivent s'inscrire au programme de DEC.

FORMATION D'INITIATEUR - NRC.0V, D'INSTRUCTEUR - NRC.08 ET DE FORMATEUR - NRC.09 - AEC

Les programmes de formation d'initiateur, d'instructeur et de formateur en arts du cirque visent à former les professionnels de l'enseignement des arts du cirque afin de soutenir le développement de l'offre de services d'initiation et de formation en arts du cirque de qualité et sécuritaires. Ces formations sont sanctionnées par des attestations d'études collégiales (AEC) reconnues par le MEES.





ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS PAR PROGRAMME

Formation professionnelle	16-17	17-18	18-19
Préparatoire PFS	18	24	16
Cirque-études secondaires - CES	25	22	26
Diplôme d'études collégiales ou supérieures - DEC-DEE	87	86	90
Pédagogie du cirque - AEC et formation en ligne (nouveau en 2014-15)	44	55	58
Total	174	187	190

Activités d'initiation			
Camps estivaux	137	129	135
Activités de loisir - inscription/session	1219	1301	N/D
Total	1530	1618	N/D

CANDIDATURES ET ADMISSIONS 2018-2019

	2018-2019		Moyenne 5 ans	
	Cand.	Admis	Cand.	Admis
Préparatoire - PFS et Cirque-études secondaires - CES	207	19	222	17
Diplôme d'études collégiales ou supérieures - DEC-DEE	219	41	229	41
Pédagogie du cirque - AEC	68	68	47	45
Total	494	128	536	103

PROMOTION 2018 DE LA FORMATION SUPÉRIEURE DES ARTISTES DE CIRQUE



Sereno Aguilar
Izzo, jonglerie



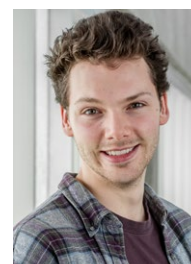
Ricardo
Castaneyra,
sangles aériennes



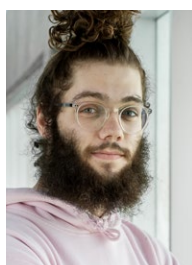
Philippe Dupuis,
jonglerie



Rae Failing,
cerceau aérien



Raphaël
Filiatreault,
mât chinois



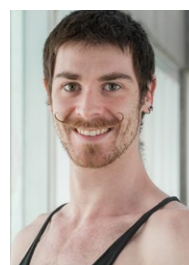
Kellin Hentoff-
Killian, jonglerie



Nathan Jones,
corde volante



Guillaume Larouche,
planche coréenne –
acro-ballon



Flavien Marciasini,
tissu



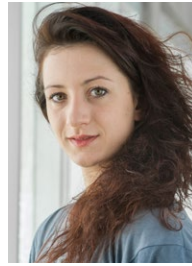
Maxime
Piché-Luneau,
corde lisse



Tristan Robquin,
sangles aériennes



Danielle Saulnier,
équilibre



Giulia Scamarcia,
trapèze ballant



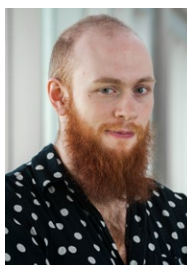
Brin Schoellkopf,
fil de fer



Georgia Simpson,
trapèze-danse



Mizuki Shinagawa,
tissu



Cooper Smith,
roue Cyr



Sabine Van
Rensburg,
tissu



Keenan
Wright-Sanson,
main à main

PROMOTION 2018 EN PÉDAGOGIE DES ARTS DU CIRQUE

Attestation d'études collégiales

INITIATEUR EN ARTS DU CIRQUE

Louis-Simon Lapalme

INSTRUCTEUR EN ARTS DU CIRQUE

Pascale Alezthier Bahamonde, Francisco Alor Morales, Karin Arseneault, Lindsay Bellaire, Alain Bellavance, Ariane Bisson-Cardin, Jerrod Bondy, Maria Paula Cano, Jennifer Carling, Valerie Cipresso, Marco Cournoyer, Joanie Coutu, Tiffany Cromartie, Victoria Deeley, Jean Deschênes, Marie-Ève Dicaire, Philippa Du Frayer, Gino Dubé, Dana Dugan, Amanda Durnell, Ryan Fleming, Steve Gagné, Isaac Girardin, Vicky Hamel, Kevin Hutchison, Rachel Prapeimporn Jamawatr, Lam Kin Wai, Jason Legendre, Debora Leite De Oliveira, Sarah Louis-Jean, Kathryn Loveday, Adriana Lyons, Sandra McLuckie, Emilie Moreau, Stéphanie Morin, Meaghan Muller, Lance Nielsen, Sandra Olarte Mendoza, Paméla Paradis-Lapointe, Oliver Parkinson, Jodie Pickering, Daniel Sarahs, Natasha Shatzkin, Cline Shaunna, Valerie Shwetz, Shanon Sidell, Kobpong Sonkcharoen, Jasmine St-Jacques, Joëllie Thibault, Jayme Thompson, Bethany Turcon, Miki Vauthey, Peter Andrew Woloshyn, Kostas Zolotas

FORMATEUR EN ARTS DU CIRQUE

Jessica Banville, Thorsten Bürger, Alvaro Busta Cornejo, Daniel Cormier, Marie-Ève Dicaire, Camille Loreille, Suzanne Plicht, Rodleigh Bradmore Stevens, Diana Tavares da Silva Larsen, Carlos Verdin Barba





États financiers de École nationale de cirque

30 juin 2018

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires	7-13
Annexes	
Annexe A – Subventions et contributions	14
Annexe B – Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
l'École nationale de cirque

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'École nationale de cirque, qui comprennent le bilan au 30 juin 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'École nationale de cirque au 30 juin 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons votre attention sur le fait que nous avons également exprimé une opinion sur les états financiers compris dans le rapport financier annuel présenté sur le formulaire prescrit par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec pour l'exercice terminé le 30 juin 2018.

Deloitte S.E.N.C.R.L / s.r.l.¹

Le 23 octobre 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116671

École nationale de cirque

État des résultats

Exercice terminé le 30 juin 2018

		Annexe	2018	2017
			\$	\$
Revenus				
Subventions et contributions	A		4 191 952	4 079 892
Frais de scolarité			1 211 589	1 116 173
Contrats de service de formation			62 791	18 880
Location de locaux et équipements			357 930	345 757
Spectacles et festivals			202 901	212 008
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	B		549 623	540 129
Services d'hébergement			164 364	171 620
Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées			496 105	495 843
Amortissement des dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées			42 820	42 820
Gain à la cession d'immobilisations corporelles			40 089	—
Autres			21 685	26 507
			7 341 849	7 049 629
Dépenses				
Salaires et honoraires			4 445 805	4 232 264
Charges sociales			605 389	573 853
Services professionnels			365 808	331 158
Fournitures et approvisionnements			545 125	446 209
Déplacements, communications et informations			294 389	283 024
Services contractuels			208 350	319 204
Location d'équipements			75 922	76 356
Bourses aux élèves			61 500	68 050
Assurances et permis			37 105	35 673
Entretien de l'équipement et de l'immeuble			39 150	23 910
Créances douteuses			2 299	6 485
Frais financiers			16 607	11 487
Amortissement des immobilisations corporelles			640 990	640 764
			7 338 439	7 048 437
Excédent des revenus sur les dépenses			3 410	1 192

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

École nationale de cirque
État de l'évolution de l'actif net
Exercice terminé le 30 juin 2018

	Investi en immobilisations	Affecté	Non affecté	2018	2017
	\$	\$ (note 12)	\$	\$	\$
Solde au début	1 278 909	53 568	(587 734)	744 743	743 551
Excédent des revenus sur les dépenses	—	—	3 410	3 410	1 192
Investissement en immobilisations corporelles	139 667	—	(139 667)	—	—
Amortissement des immobilisations corporelles	(640 990)	—	640 990	—	—
Gain à la cession d'immobilisations corporelles	40 089	—	(40 089)	—	—
Produit de cession d'immobilisations corporelles	(41 533)	—	41 533	—	—
Subventions et dons de l'exercice relatifs au financement des immobilisations corporelles	(54 327)	—	54 327	—	—
Amortissement des subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées	538 925	—	(538 925)	—	—
Solde à la fin	1 260 740	53 568	(566 155)	748 153	744 743

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

École nationale de cirque

Bilan

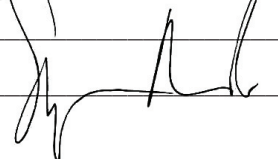
au 30 juin 2018

	Notes	2018 \$	2017 \$
Actif			
À court terme			
Encaisse		200 785	303 838
Dépôt à terme, à un taux de 0,95 %		547 078	505 744
Débiteurs	3	1 180 686	1 016 534
Subventions de fonctionnement et de recherche à recevoir		—	28 305
Tranche à court terme de la subvention et dons affectés aux immobilisations corporelles à recevoir	5	101 433	97 628
Frais payés d'avance		31 882	52 487
		2 061 864	2 004 536
Subvention et dons affectés aux immobilisations corporelles à recevoir	5	1 657 204	1 758 637
Immobilisations corporelles	6	19 771 147	20 273 914
		23 490 215	24 037 087
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	8	698 458	615 720
Revenus reportés		182 276	183 993
Subventions de fonctionnement à rembourser	4	201 481	436 414
Subventions de fonctionnement reportées		1 390 803	1 204 947
Tranche de la dette à long terme remboursable au cours du prochain exercice	10	101 433	97 628
		2 574 451	2 538 702
Subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées	9	18 510 407	18 995 005
Dette à long terme	10	1 657 204	1 758 637
		22 742 062	23 292 344
Actif net			
Investi en immobilisations		1 260 740	1 278 909
Affecté	12	53 568	53 568
Non affecté		(566 155)	(587 734)
		748 153	744 743
		23 490 215	24 037 087

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 , administrateur

 , administrateur

	Notes	2018	2017
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
Excédent des revenus sur les dépenses		3 410	1 192
Éléments sans incidence sur la trésorerie			
Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées		(496 105)	(495 843)
Amortissement des dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées		(42 820)	(42 820)
Gain à la cession d'immobilisations corporelles		(40 089)	—
Amortissement des immobilisations corporelles		640 990	640 764
		65 386	103 293
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	11	(83 298)	300 883
		(17 912)	404 176
Activités de financement			
Remboursement de la dette à long terme		(97 628)	(91 400)
Encaissement de subventions affectées aux immobilisations corporelles à recevoir		97 628	91 400
Encaissement de subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées		54 327	18 378
		54 327	18 378
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(139 667)	(105 585)
Cession d'immobilisations corporelles		41 533	—
		(98 134)	(105 585)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(61 719)	316 969
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		809 582	492 613
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		747 863	809 582

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 11.

1. Description de l'École

L'École nationale de cirque (l'« École »), organisme sans but lucratif, est constituée selon la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et est considérée comme un organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'École a comme but l'enseignement spécialisé dans le milieu du cirque à une clientèle âgée de 9 à 30 ans.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'École consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers, à l'exception des opérations conclues avec des apparentés, sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'École devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des cours acheteurs. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, l'École comptabilise à l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Constatation des produits

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports tels que les subventions. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports afférents aux immobilisations corporelles sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises afférentes à ces apports.

Les frais d'inscription et les droits de scolarité sont enregistrés au cours de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les revenus liés aux spectacles, aux festivals et aux événements spéciaux sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

Les dons autres que ceux afférents aux immobilisations corporelles sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les dons afférents aux immobilisations corporelles suivent la même méthode de constatation que les apports afférents aux immobilisations corporelles.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Immeuble	50 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel d'enseignement	10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Aménagement intérieur	30 ans
Aménagement extérieur	10 ans
Matériel audiovisuel	5 ans
Appareils et outils	5 ans
Matériel de service médical	5 ans
Matériel intégré	25 ans
Matériel de spectacle	5 ans

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatées au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Débiteurs

	2018	2017
	\$	\$
Dons – Fondation de l'École nationale de cirque	960 721	810 877
Débiteurs – Autres	195 894	180 909
Taxes à la consommation	24 071	24 748
	1 180 686	1 016 534

4. Subventions de fonctionnement à rembourser

	Annexe	2018	2017
		\$	\$
Solde au début		436 414	179 931
Revenus de l'exercice	A	(1 781 164)	(1 754 818)
Encaissements		1 546 231	2 011 301
Solde à la fin		201 481	436 414

5. Subvention et dons affectés aux immobilisations corporelles à recevoir

	Note	2018	2017
		\$	\$
Subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec	10	1 758 637	1 856 265
Tranche à court terme		101 433	97 628
		1 657 204	1 758 637

6. Immobilisations corporelles

	2018			2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	16 069	—	16 069	16 069
Immeuble	26 124 547	6 901 931	19 222 616	19 743 831
Mobilier de bureau	254 070	233 226	20 844	21 646
Matériel d'enseignement	575 747	317 740	258 007	223 809
Matériel informatique	163 265	142 135	21 130	30 756
Aménagement intérieur	31 467	5 719	25 748	26 797
Aménagement extérieur	21 169	12 927	8 242	10 602
Matériel audiovisuel	62 496	43 547	18 949	18 005
Appareils et outils	184 184	119 892	64 292	57 567
Matériel de service médical	22 223	12 972	9 251	10 550
Matériel intégré	161 062	55 323	105 739	112 182
Matériel de spectacle	12 639	12 379	260	2 100
	27 628 938	7 857 791	19 771 147	20 273 914

7. Emprunt bancaire

L'École dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 350 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel de la Caisse centrale Desjardins majoré de 1,25 % (4,70 % au 30 juin 2018). L'emprunt est renouvelable annuellement et est garanti par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble et sur l'universalité des créances présentes et futures. Au 30 juin 2018, cet emprunt est inutilisé.

8. Crédoiteurs et charges à payer

	2018	2017
	\$	\$
Créditeurs – Fondation de l'École nationale de cirque	21 535	21 825
Fournisseurs et charges à payer	234 447	159 652
Salaires à payer	241 831	226 548
Sommes à remettre à l'État	200 645	207 695
	698 458	615 720

9. Subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées

	2018			2017
	Subvention	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec	19 652 045	5 504 528	14 147 517	14 545 874
Subvention du ministère du Patrimoine canadien	1 899 564	414 449	1 485 115	1 530 173
Intérêts capitalisés	1 524 028	441 973	1 082 055	1 112 536
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	2 208 000	525 290	1 682 710	1 725 530
Subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada	82 063	14 672	67 391	21 193
Subvention du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada	66 155	47 413	18 742	28 962
Subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec	29 142	13 183	15 959	19 745
Revenus de soumissions	12 150	2 706	9 444	9 483
Autres	1 772	298	1 474	1 509
	25 474 919	6 964 512	18 510 407	18 995 005

10. Dette à long terme

	2018	2017
	\$	\$
Prêt à terme, au taux de 3,86 %, remboursable semestriellement par tranches de 84 165 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2021, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble et sur les créances présentes et futures ⁽¹⁾	1 758 637	1 856 265
Tranche à court terme	101 433	97 628
	1 657 204	1 758 637

⁽¹⁾ En vertu de cette entente, la subvention à recevoir du ministère de la Culture et des Communications du Québec (note 5) servira à réduire les remboursements de capital. Les intérêts sont également financés par le ministère.

Les versements de capital minimaux requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2019	101 433
2020	105 386
2021	109 493
2022	1 442 325

11. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2018	2017
	\$	\$
Débiteurs	(164 152)	(285 579)
Subventions de fonctionnement et de recherches à recevoir	28 305	61 695
Frais payés d'avance	20 605	(6 496)
Créditeurs et charges à payer	82 738	42 119
Revenus reportés	(1 717)	22 435
Subventions de fonctionnement à rembourser	(234 933)	256 483
Subventions de fonctionnement reportées	185 856	210 226
	(83 298)	300 883
<i>La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des éléments suivants :</i>		
Encaisse	200 785	303 838
Dépôt à terme	547 078	505 744
	747 863	809 582

12. Affectations grevant l'actif net

Le 11 septembre 2000, le conseil d'administration a adopté la proposition de maintenir une réserve d'un montant maximal de 300 000 \$ qui ne pourra être affectée au budget de l'École sans une résolution du conseil d'administration. La réserve servira aux fins suivantes :

- a) Développement futur de l'institution;
- b) Fonds de roulement;
- c) Palliatif d'une baisse subite de clientèle;
- d) Améliorations ou réparations du bâtiment.

Toute somme excédant 300 000 \$ sera retournée dans l'actif net non affecté.

13. Opérations entre apparentés

La Fondation de l'École nationale de cirque exerce une certaine influence sur l'École puisque les administrateurs de la Fondation de l'École nationale de cirque siègent aux deux conseils d'administration.

Les opérations entre apparentés sont présentées distinctement dans les états financiers.

Ces opérations, effectuées dans le cours normal des activités, sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établi et accepté par les apparentés.

14. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers et passifs financiers, l'École est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'École ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'École surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements.

Au 30 juin 2018, les principaux passifs financiers de l'École étaient les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme.

Risque de taux d'intérêt

L'École est assujettie au risque de taux d'intérêt dépendant de la fluctuation du taux préférentiel, car l'emprunt bancaire porte intérêt à un taux variable.

Risque de crédit

La Société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour créances douteuses.

École nationale de cirque

Annexe A – Subventions et contributions

Exercice terminé le 30 juin 2018

	2018	2017
	\$	\$
Fonctionnement		
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec	1 781 164	1 754 818
Ministère de la Culture et des Communications du Québec	1 072 000	1 035 000
Ministère du Patrimoine canadien	1 000 000	1 000 000
	3 853 164	3 789 818
Projets		
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada	252 488	188 886
Fonds de recherche du Québec – société et culture	14 000	16 175
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec	8 598	8 303
Cirque du Soleil	37 385	—
Cirque Éloïze	3 252	—
Autres contributions privées	17 674	—
Université de Montréal	—	38 510
Ministère de la Culture et des Communications du Québec	5 391	—
Emploi-Québec	—	7 600
Campus Notre-Dame-de-Foy	—	30 600
	338 788	290 074
	4 191 952	4 079 892

Annexe B – Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque

Exercice terminé le 30 juin 2018

	2018	2017
	\$	\$
Fonctionnement	346 868	372 950
Bourses aux élèves	61 500	68 050
Collecte de fonds	96 269	84 799
Biens et services	44 986	14 330
	549 623	540 129

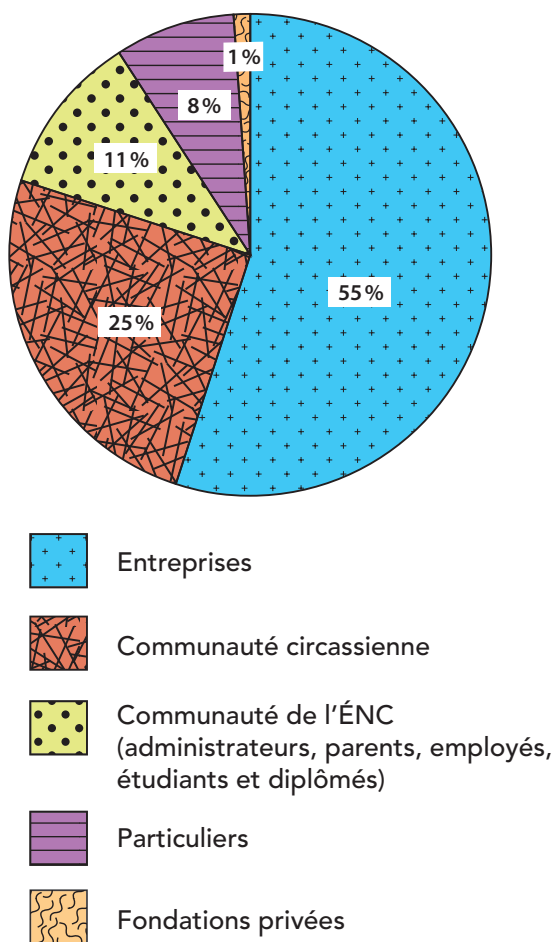
| RAPPORT DE LA
FONDATION 2017-2018



Grâce à l'appui de nombreux donateurs au Canada comme à l'étranger, la Fondation apporte un soutien financier vital à l'École. Elle lui permet de poursuivre l'excellence de sa mission éducative, de réaliser des projets pédagogiques et artistiques innovateurs, de fournir à ses élèves les meilleurs services et d'être accessible aux jeunes de talent de toute provenance.

SOURCES DES CONTRIBUTIONS À LA COLLECTE DE FONDS 2017-2018

Les revenus des collectes de fonds privés de 2017-2018 ont totalisé plus de 382 000 \$ et proviennent des sources suivantes :



Outre les contributions annuelles des donateurs, la Fondation peut compter sur le rendement des différents fonds de dotation pour venir en aide à l'École ou à ses étudiants. Pour plus d'informations, consultez la page 2 des états financiers audités de la Fondation de l'École nationale de cirque.

DONATEURS DE LA COLLECTE DE FONDS 2017-2018

Chaque année, nos donateurs démontrent leur soutien à la Fondation de l'École nationale de cirque en participant aux différentes campagnes de collecte de fonds. Grâce à la générosité de nombreux individus, compagnies, fondations et bénévoles, la Fondation peut continuer à soutenir l'École dans sa mission d'excellence pédagogique et artistique afin que de jeunes talents de partout puissent se réaliser et rayonner. Nous remercions sincèrement tous les donateurs qui contribuent à concrétiser les rêves de ces futurs artistes de cirque.

GRAND DONATEUR

75 000 \$ et plus

Cirque du Soleil Canada

CERCLE DES BIENFAITEURS

25 000 \$ - 49 999 \$

Cisco Systems

Placements Culture

CERCLE DES MÉCÈNES

10 000 \$ - 24 999 \$

Borden Ladner Gervais

McCarthy Tétrault

CERCLE DES PARTENAIRES

5 000 \$ - 9 999 \$

Anonyme

C2 Montréal

Cogeco Communications

Corbeil Électroménagers

Lili de Grandpré

Distinctive Appliances

Carol O'Sullivan

Power Corporation du Canada

RBC Foundation

Sid Lee

CERCLE DES AMBASSADEURS

2 000 \$ - 4 999 \$

Anderson Laurin Gestion

de placements BMO Nesbitt Burns

Bombardier

Cascades Canada

Devencore

EMM Williams Productions

Farris, Vaughan, Wills & Murphy

Fondation Daniel Lamarre

Fransylval

Oana Frumosu

Irving Mitchell Kalichman

David L. McAusland

Minicucci Architecte

Norton Rose Fulbright Canada

RailTerm

Rodeo FX

Stikeman Elliott

Thornton Grout Finnigan

Vézina assurances

Amy-Lynne Williams

CERCLE DES MAÎTRES DE PISTE

1 000 \$ - 1 999 \$

Anonyme (3)

Daniela Arendasova

Patrice Aubertin

Claude et Julie Bédard

Roger Berthelot

Robert Blain

Bruno Bougie

Luc Bousquet

Sylvie Bovet

William Buholzer

Dominique Caron

Chernos Flaherty Svonkin

Cirque Éloize

Compagnia Finzi Pasca

Curtis Dawe

Danielle Elaine Dubois et Éric

Langlois

Léonne DuPerré

Énergir

Peter Fraser

Sébastien Guénette

Roger Hobden

JTI-Macdonald Corp.

KC Welding

KPMG

Catherine Laurin

Lavery Avocats

Fany O'Bomsawin

W. Niels Ortved

Howard Richard

Christophe Rousseau

James Tanabe

Toromont Cat

CERCLE DES SUPPORTEURS

500 \$ - 999 \$

Action Sport Physio Centre-Ville

Mélanie Allaire

Amalgame Coaching

Amyot Gélinas

Banque Nationale Gestion Privée

1859

Banque UBS Canada

BCF Avocats d'affaires

Jocelyn Beaudoin

Christiane Bergevin

Hélène Blackburn et Bruno Duguay

Yanick Brissette

Germain Carrière

Guy Côté

Suzanne de Grandpré

Deloitte

EBI Montréal

Fidelity Investments

GDI Services (Québec) SEC

Gestion Cabinet Woods Inc.

Gildan

François Gravel

Jacques L. Charuest

Jolicoeur Lacasse

KCMN Velan Foundation

Marie Langlois

John LeBoutillier

Les 7 doigts

Renault-François Lortie

Andrew Manspeaker

Lidia Minicucci

Caroline Montminy

Optimum Talent

Outbox Technology

Roch Parent

Placements Montrusco Bolton

Québecor Média

Radiance Média

RES PUBLICA

Restaurant Graziella

Services Financiers David Forest

TD Securities

Télesystème

Martin Thériault

David Torralbo

Frédéric Viger

Willis Towers Watson

Tessie Yanez Ramirez

CERCLE DES AMIS

100 \$ - 499 \$

Anonyme (5)

Thomas Bachand

François Beaudoin

Yves Bergeron

David Bernbaum

Irina et Yury Bozayan

Michel Brais

Brenton Kean

Alex Chan

Ciprian Chiru

Cirque fantastic concept

Violaine Corradi

Marilou Cousineau

Couvre-Planchers Labrosse

Dentons

Anahareo Doelle

Escapades Memphrémagog

Nancy Savoie et Frédéric Casaubon

Véronique Montage et Michael

Bresee

Ido et Tamar Oppenheimer

Maxime Florio

Sophie Fortin

Daniel Gauthier

Marcus Gauthier

JetSetters Maintenance Services

Christian Jolivet

Keurig Canada

André Laurin

Le Groupe Germain

Stéphane Lefebvre

Frédéric Lemaître Auger

Diane Marcelin

Cardine Norden

Gabriel Pinkstone

Sarah Poole

François Prénovost

Diane Quinn

Samuel Roy

Réjean Sauvageau

Dina Sok

Adriana Suarez

Samuel Tétrault

Théâtre Jean-Duceppe, Place des

Arts

Christine Thibaut

Tohu

Luc Tremblay

Maxime Turcotte

Martine Veillette

Itzel Adriana Viruega Martinez

Richard Wilson

January Wolodarsky

Christine Wunderlich

CERCLE DES VOLONTAIRES

20 \$ - 99 \$

Evelyne Allard

Anonyme (3)

Marion Bellin

Louise Boucher

Johanne Brunet

Marie-France Bruyère

Lucie Chartrand

Nicolas Coupleux

Chantal Desmarceaux

Annie Germaine

Michael et Gina Saulnier

Nathalie Guay

Aurélien Kaci

Sylvain Lafortune

Pascale Lalonde

Johanne Larose

Christian Leduc

Joanie Leroux-Côté

Johanne Madore

Louise Marois

Catherine McCarthy

Manae Miikeda

Eugenia Nicolae

Constance Rinaldo

Brigitte Scherrer

Claire Sirois

Pierre-Luc Sylvain

Mathieu Thérien

Laurence Tremblay-Vu

Sofranie Trencia

Christian Veilleux

Marilou Verschelden

Charles Vilaisak

Cody Walsh

Betsy Weill

L'IMPACT DES DONS

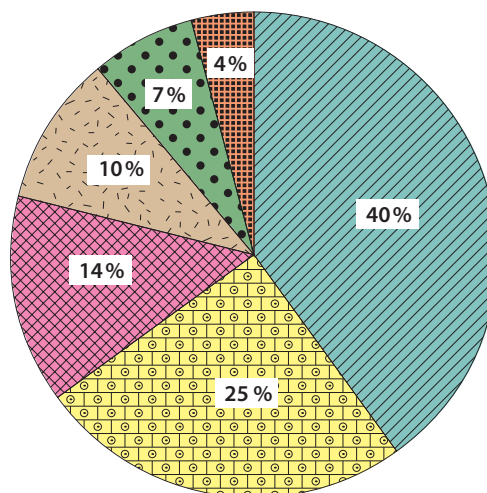
La Fondation de l'École veille à ce que les fonds recueillis grâce aux contributions des donateurs et aux revenus de ses fonds de dotation soient alloués aux fins désignées par ceux-ci et selon les priorités établies par l'École.

En incluant les bourses aux étudiants, la Fondation a versé à l'École plus de 453 000 \$ pour assurer la réalisation des différents projets et services.

La Fondation a notamment comblé le manque à gagner des différents exercices publics présentés au cours de l'année, tels que les spectacles annuels, ce qui représente 40% de leurs coûts de production et de diffusion. Ces productions accessibles aux publics familial et scolaire ont rejoint plus de 15 000 spectateurs dont plus de 3 000 jeunes lors de matinées scolaires.

Cette année, la contribution de la Fondation a permis de financer près de 80 % des frais directs des services aux étudiants, comprenant des acquisitions de la bibliothèque et des équipements d'enseignement des arts du cirque, des sorties culturelles, ainsi que du matériel et de l'équipement de thérapie sportive. Seulement pour les services de santé, cette contribution a financé l'équivalent de 1 600 traitements de physiothérapie.

ALLOCATION DE LA CONTRIBUTION
VERSÉE À L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE



-  Spectacles annuels et présentations publiques
-  Services aux étudiants
-  Bourses
-  Immobilisations
-  Actualisation et formation continue des employés
-  Recherche



PROGRAMME DE BOURSES

Le principe d'accessibilité défendu par la Fondation de l'École veut qu'aucun étudiant admis dans un programme de formation ne doive renoncer à ses études pour des raisons financières.

« 61 500 \$ octroyés
à 35 boursiers »

En 2017-2018, plus du quart des étudiants inscrits dans un programme à temps complet ont bénéficié d'une aide financière de la Fondation. Un montant total de 61 500 \$ a été versé à 35 boursiers qui ont reçu une aide variant de 500 \$ à 6 000 \$, selon leurs besoins. Depuis que le fonds de bourses a été constitué en 2006, la Fondation a versé un montant total de 778 760 \$ à 391 boursiers.

«Les bourses de la Fondation m'ont été d'une aide précieuse. Pouvoir m'investir à 100% dans mon apprentissage et laisser évoluer mon univers créatif, sans soucis monétaire, a fait de mes 4 ans de formation un succès incontestable! Merci infiniment de votre soutien. Peu de gens ont la chance de réaliser leurs rêves les plus fous dans la vie..... Moi, si.»

Andréanne Nadeau, diplômée 2010
Repentigny, Québec, Artiste du Cirque du Soleil

«Étudier à l'École nationale de cirque m'a appris que les possibilités sont infinies si je travaille fort pour y arriver. Mais je n'étais pas seule, l'École et la Fondation m'ont aidé à réaliser mes aspirations.»

Bridie Hooper, diplômée 2012
Rosebank, Australie, Artiste de Circa

«Grâce à l'appui généreux des donateurs, j'ai pu compléter ma formation dans cette école extraordinaire!. Déménager de Toronto à Montréal n'a pas été facile pour moi. Sans aide de ma famille, je devais subvenir à mes besoins. Heureusement, le programme de bourse de la Fondation de l'École m'a permis de me concentrer sur ma formation sans me préoccuper des enjeux financiers.»

Calin J. Stevenson, diplômé 2012
Toronto, Canada, Artiste de Dragone

«Je remercie de tout cœur les donateurs de la Fondation de l'École nationale de cirque, sans ce soutien, je n'aurais simplement pas pu payer mes frais de scolarité. Vous m'avez permis de faire mes 3 ans d'études professionnelles et de devenir artiste de cirque.»

Jérôme Sordillon, diplômé 2013
Belleruche, France, Artiste du Cirque Éloize

« Mon parcours à l'École nationale de cirque a changé ma vie ! J'y ai appris bien plus que des habiletés physiques. J'ai développé une discipline de vie tout en apprenant à prendre plaisir à toutes les étapes du chemin vers la réussite. Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'aide de la Fondation. Je considère que le succès de ma carrière en grande partie dû à la générosité de donateurs comme vous, et je vous en suis extrêmement reconnaissant. »

Timothy Fyffe, diplômé 2016,
Melbourne, Australie, Artiste au Cirque du Soleil

« Ne pouvant compter sur le soutien de mes parents, la perspective d'effectuer des études postsecondaires m'apparaissait peu réaliste. [...] Je tiens à exprimer mes plus sincères remerciements aux donateurs pour m'avoir apporté le soutien financier dont j'avais besoin pour réaliser mes études à l'ENC. Cela me permettra de me concentrer entièrement sur mes cours afin de devenir le formateur que je rêve d'être. Alors, de tout mon cœur, MERCI. C'est grâce à vous que mon projet peut enfin se concrétiser! »

William Riley, étudiant AEC 2016- 2017
Ontario, Canada



États financiers de la

**FONDATION DE L'ÉCOLE
NATIONALE DE CIRQUE**

pour l'exercice clos le 30 juin 2018



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la Fondation de l'École nationale de cirque

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de l'École nationale de cirque, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2018, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation de l'École nationale de cirque tire des revenus de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, la vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation de l'École nationale de cirque et nous n'avons pas pu déterminer si, au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017 et pour les exercices clos à ces dates, des ajustements pourraient être apportés aux montants des dons reçus et de l'excédent des revenus sur les dépenses présentés dans les états des résultats, à l'excédent des revenus sur les dépenses présenté dans les états des flux de trésorerie ainsi qu'à l'actif à court terme et à l'actif net présentés dans les états de la situation financière. Cela nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers au 30 juin 2018 et pour l'exercice clos à cette date.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe *Fondement de l'opinion avec réserve*, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de l'École nationale de cirque au 30 juin 2018, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Le 3 octobre 2018

Montréal, Canada

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

États financiers

Exercice clos le 30 juin 2018

États financiers

État de la situation financière	1
État des résultats.....	2
État de l'évolution de l'actif net.....	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers.....	5

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État de la situation financière

30 juin 2018, avec informations comparatives de 2017

	2018				2017	
	Fonds de maintien des actifs	Fonds de bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admini- stration	Total	Total
Actif						
Actif à court terme						
Encaisse	- \$	- \$	- \$	8 889 \$	8 889 \$	114 851 \$
À recevoir de l'École nationale de cirque	-	-	-	21 535	21 535	21 825
À recevoir du Fonds de bourses	-	-	-	653 543	653 543	586 854
À recevoir du Fonds de maintien des actifs	-	-	-	75 174	75 174	73 355
À recevoir du Fonds de dotation non affecté	-	-	-	57 389	57 389	49 155
Débiteurs	-	-	-	46 584	46 584	36 766
Frais payés d'avance	-	-	-	228	228	248
Stocks	-	-	-	2 655	2 655	2 655
	-	-	-	865 997	865 997	885 709
Placements (note 2)	582 515	2 039 750	2 354 496	595 799	5 572 560	5 237 019
Immobilisations corporelles (note 3)	-	-	-	1 419	1 419	4 257
	582 515 \$	2 039 750 \$	2 354 496 \$	1 463 215 \$	6 439 976 \$	6 126 985 \$

Passif et actif net

Passif à court terme						
Dons à payer à l'École nationale de cirque	- \$	- \$	- \$	960 721 \$	960 721 \$	810 882 \$
À payer au Fonds d'administration	75 174	653 543	57 389	-	786 106	709 364
Charges à payer	-	-	-	959	959	1 706
Revenus reportés	-	-	-	100	100	-
	75 174	653 543	57 389	961 780	1 747 886	1 521 952
Actif net	507 341	1 386 207	2 297 107	501 435	4 692 090	4 605 033
	582 515 \$	2 039 750 \$	2 354 496 \$	1 463 215 \$	6 439 976 \$	6 126 985 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

, administrateur

, administrateur

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2018, avec informations comparatives de 2017

	2018				2017	
	Fonds de maintien des actifs	Fonds de bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admi- nistration	Total	Total
Revenus						
Campagne annuelle	- \$	- \$	- \$	170 225 \$	170 225 \$	142 281 \$
Subvention MCCQ	-	-	-	47 336	47 336	-
Spectacle-bénéfice						
Billets - avec reçus	-	-	-	71 850	71 850	66 700
Billets - sans reçus	-	-	-	21 450	21 450	26 475
Dons	-	-	-	44 750	44 750	48 309
Commandites	-	-	-	21 604	21 604	11 204
Encan	-	-	-	4 890	4 890	3 220
Autres dons	-	-	-	-	-	30 000
Revenus de placements réalisés (note 6)	78 563	224 182	355 714	157 873	816 332	192 428
Variation de la plus-value non réalisée des placements	(47 389)	(135 224)	(214 563)	(82 792)	(479 968)	281 804
	31 174	88 958	141 151	457 186	718 469	802 421
Dépenses						
Financement						
Campagne de financement	-	-	-	3 617	3 617	3 363
Spectacle-bénéfice	-	-	-	59 759	59 759	44 928
Exploitation						
Honoraires	-	-	-	6 310	6 310	10 514
Frais de bureau	-	-	-	5 232	5 232	4 007
Frais de repré- sentation	-	-	-	3 090	3 090	2 753
Frais bancaires	-	-	-	943	943	858
Frais de gestion	1 818	5 189	8 234	(15 241)	-	-
Amortissement des immobilisations	-	-	-	2 838	2 838	2 837
	1 818	5 189	8 234	66 548	81 789	69 260
Excédent des revenus sur les dépenses avant dons et bourses	29 356	83 769	132 917	390 638	636 680	733 161
Don fonctionnement - ENC	-	-	-	325 000	325 000	367 000
Don pour collecte de fonds - ENC	-	-	-	96 269	96 269	84 799
Don - bourses pour étudiants - ENC	-	61 500	-	-	61 500	68 050
Don - biens et services - ENC	-	-	-	44 986	44 986	14 331
Don - soins de santé	-	-	-	5 000	5 000	5 950
Don - pour la recherche - RBC	-	-	-	16 868	16 868	-
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	29 356 \$	22 269 \$	132 917 \$	(97 485) \$	87 057 \$	193 031 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 juin 2018, avec informations comparatives de 2017

	2018				
	Fonds de maintien des actifs	Fonds de bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admi- nistration	Total
Solde au début	477 985 \$	1 363 938 \$	2 164 190 \$	598 920 \$	4 605 033 \$
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	29 356	22 269	132 917	(97 485)	87 057
Solde à la fin	507 341 \$	1 386 207 \$	2 297 107 \$	501 435 \$	4 692 090 \$

	2017				
	Fonds de maintien des actifs	Fonds de bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admi- nistration	Total
Solde au début	434 905 \$	1 302 926 \$	1 969 135 \$	705 036 \$	4 412 002 \$
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	43 080	61 012	195 055	(106 116)	193 031
Solde à la fin	477 985 \$	1 363 938 \$	2 164 190 \$	598 920 \$	4 605 033 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2018, avec informations comparatives de 2017

	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	87 057 \$	193 031 \$
Ajustements pour :		
Variation de la plus-value non réalisée des placements	479 968	(281 804)
Amortissement des immobilisations	2 838	2 837
	569 863	(85 936)
Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation		
À recevoir de l'École nationale de cirque	290	13 209
Débiteurs	(9 818)	(15 143)
Frais payés d'avance	20	(248)
Dons à payer à l'École nationale de cirque	149 839	294 932
Charges à payer	(747)	944
Revenus reportés	100	(75 000)
	139 684	218 694
	709 547	132 758
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition de placements	(815 509)	(191 553)
Diminution nette de l'encaisse	(105 962)	(58 795)
Encaisse au début de l'exercice	114 851	173 646
Encaisse à la fin de l'exercice	8 889 \$	114 851 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 juin 2018

La Fondation de l'École nationale de cirque (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec et elle est un organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les fonds de la Fondation doivent être utilisés pour venir en aide à l'École nationale de cirque pour lui permettre de réaliser sa mission et celle de ses composantes et constituantes, et contribuer à l'évolution et au développement des arts du cirque, notamment à la formation professionnelle, à la recherche et à la création. L'École nationale de cirque exerce une certaine influence sur la Fondation puisque les administrateurs de l'École nationale de cirque siègent aux deux conseils d'administration.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont établis conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (« OSBL »). Voici les principales méthodes comptables de la Fondation :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au prix coûtant. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur une période de trois ans.

b) Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus découlant des collectes de fonds et des événements bénéfiques sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

c) Fonds de dotation

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net. Les revenus de placement sont présentés comme produits à l'état des résultats de l'exercice.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2018

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La Fondation n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur, à l'exception des placements. La juste valeur des placements est déterminée selon les cours du marché. Toute variation de la juste valeur est enregistrée aux résultats de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, la Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la Fondation ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que la Fondation s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

2. Placements

Les placements sont constitués de 5 156 950 \$ (4 841 200 \$ en 2017) de parts du fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal et d'une obligation d'Épargne Placements Québec de 415 610 \$ au 30 juin 2018 (395 819 \$ en 2017).

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2018

2. Placements (suite)

La Fondation a conclu une entente avec la Fondation du Grand Montréal (« FGM ») dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture administré par le Conseil des arts et des lettres du Québec (« CALQ ») afin de créer un fonds de dotation (le « Fonds ») dont le capital devra être conservé par la FGM pour une période minimale de dix ans. La FGM distribuera à la Fondation, au moins une fois par an, en totalité ou en partie, les revenus du Fonds, en accord avec le cadre du programme du CALQ tel que résumé ci-bas :

- a) Au cours de l'exercice 2008, la Fondation a versé un montant de 250 000 \$ au Fonds. Au cours de cet exercice, le CALQ a versé une subvention de contrepartie d'un montant total de 250 000 \$ au Fonds, répartie comme suit :
- Un montant de 187 500 \$ devant être conservé pour une période minimale de dix ans. La FGM distribuera à la Fondation, au moins une fois par an, en totalité ou en partie, les revenus du Fonds. Au 30 juin 2018 au terme de la période minimale de dix ans, ce montant de 187 500 \$ est devenu disponible pour les activités de la Fondation.
 - Un montant de 62 500 \$ devant être conservé pour une période minimale de deux ans, incluant le rendement sur le capital, qui ne peut pas être encaissé avant la fin de cette période.
- b) Au cours de l'exercice 2009, la Fondation a versé un montant de 250 000 \$ au Fonds. Au cours de l'exercice 2010, le CALQ a versé une subvention de contrepartie d'un montant total de 250 000 \$ au Fonds, répartie comme suit :
- Un montant de 187 500 \$ devant être conservé pour une période minimale de dix ans. La FGM distribuera à la Fondation, au moins une fois par an, en totalité ou en partie, les revenus du Fonds.
 - Un montant de 62 500 \$ devant être conservé pour une période minimale de deux ans, incluant le rendement sur le capital, qui ne peut pas être encaissé avant la fin de cette période.

Au 30 juin 2018, la juste valeur du Fonds totalisait 1 378 143 \$ (1 309 669 \$ en 2017).

3. Immobilisations corporelles

2018			
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel informatique	8 513 \$	7 094 \$	1 419 \$

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2018

3. Immobilisations corporelles (suite)

	2017		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel informatique	8 513 \$	4 256 \$	4 257 \$

4. Actif net reçu à titre de dotation

L'actif net reçu à titre de dotation représente des fonds qui serviront aux fins spécifiées par les donateurs, notamment pour des bourses d'études aux élèves et pour le maintien des actifs immobiliers de l'École nationale de cirque.

L'actif net reçu à titre de dotation pour chacun des fonds dotés se détaille comme suit :

Fonds de maintien des actifs	354 029 \$
Fonds de bourses	1 222 793
Fonds de dotation non affecté	1 222 115
	2 798 937 \$

5. Dons

Parmi l'ensemble des dons recueillis au cours de l'exercice, les dons pour lesquels des reçus pour fins d'impôts ont été émis totalisaient 283 481 \$ (273 323 \$ en 2017). Un total de 98 264 \$ a été reçu d'autres organismes de bienfaisance au cours de l'exercice.

6. Revenus de placements réalisés

Au 30 juin 2018, les revenus de placements réalisés comprennent une distribution de gains en capital importante provenant d'un changement de gestionnaire et de la liquidation du portefeuille d'actions à la Fondation du Grand Montréal.

7. Risques financiers

a) Risque de change

Par sa détention de parts du fonds d'investissement de la FGM, la Fondation est exposée au risque de change.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2018

7. Risques financiers (suite)

b) Risque de taux d'intérêt

Certains placements de la Fondation portent des taux d'intérêt fixes et, par conséquent, un changement du taux d'intérêt sur le marché aura une incidence sur la valeur de ces investissements.

c) Risque de volatilité

Les placements de la Fondation sont présentés à la juste valeur marchande de 5 572 560 \$ au 30 juin 2018 (5 237 019 \$ en 2017) et sont soumis au risque de volatilité du marché.

d) Risque de crédit

Au 30 juin 2018, la Fondation n'est pas exposée à un risque important relié au crédit.

8. Contingent des versements

Pour conserver son statut d'organisme de charité, la Fondation doit répondre à des exigences concernant ses dépenses annuelles (« contingent des versements ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le contingent des versements est un montant minimum calculé qu'un organisme de charité doit dépenser chaque année à même ses propres programmes de bienfaisance ou en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement de la Fondation.

Au 30 juin 2018, la Fondation se conforme aux exigences de l'Agence du revenu du Canada.

